

MENSUALISEZ VOS RÉVISIONS ET FAITES DES ÉCONOMIES⁽²⁾

À PARTIR DE
9€⁽¹⁾
/MOIS

Avec **LE PACK AVANTAGES**, choisissez la meilleure solution d'entretien pour votre Renault de 1 à 6 ans*.



2 PACKS AVANTAGES SONT À VOTRE DISPOSITION



Vous roulez moins de 30 000 km par an ?

▶ **CHOISISSEZ LE PACK AVANTAGES PREMIER**



Vous roulez plus de 30 000 km par an ?

▶ **CHOISISSEZ LE PACK AVANTAGES PLUS**

COMPOSITION

(pièces et main-d'œuvre comprises)

	PACK AVANTAGES PREMIER	PACK AVANTAGES PLUS
Révisions avec vidange et remplacement du filtre à huile	2	3
Remplacements du filtre d'habitacle	2	3
Remplacement du filtre à air	1	1
Remplacement du filtre à gazole (véhicule diesel) ou remplacement des bougies d'allumage (véhicule essence)	1	1

En choisissant le contrat qui correspond à votre kilométrage annuel, vous êtes sûr que les prestations contenues dans le pack seront à faire dans les 48 mois.

TARIFS

Vous pouvez régler au comptant ou par mensualités.

Paiement comptant	De 430 à 570 €	De 570 à 780 €
Mensualités (sur 48 mois)	De 9 à 11,90 €	De 11,90 à 16,30 €
Économies réalisées	Jusqu'à 24 % ⁽³⁾	Jusqu'à 23 % ⁽³⁾

LES VÉHICULES ÉLIGIBLES :

Les véhicules Renault de 1 à 6 ans*, vendus aux particuliers, essence ou diesel, à l'exception de certains modèles, voir liste des véhicules éligibles disponible en concession.



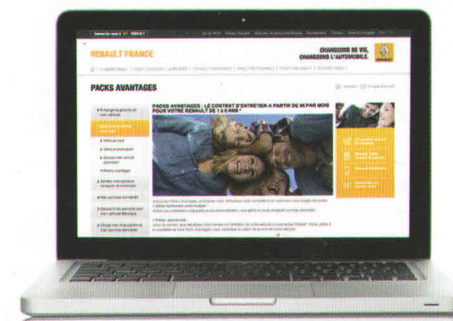
(1) Prix TTC conseillé au 1^{er} janvier 2014 pour la souscription d'un Pack Avantages Premier sur Clio IV 1,2l 16V. (2) Les contrats Pack Avantages ne couvrent pas la totalité des opérations prévues par le programme d'entretien du véhicule. Voir les Conditions Générales de Vente des Contrats Pack Avantages des véhicules Renault (hors véhicules électriques). (3) Économie de 24 % réalisée pour un Pack Avantages Premier sur Clio IV 1,2l 16v et économie de 23 % réalisée pour un Pack Avantages Plus sur Clio III 1,2l 16v. Les économies réalisées sont calculées par rapport au prix des prestations au détail, en forfaits, en tarif zone C, auquel a été ajoutée une inflation estimée à 2 % par an. Les tarifs des forfaits entretien sont disponibles dans le memento forfaits service de janvier 2014.

BON À SAVOIR

- ▶ Les prestations des contrats Packs Avantages sont à effectuer dans la période de validité du contrat, **soit 48 mois à compter de sa date de souscription**. L'ordre de réalisation des prestations du contrat varie selon l'âge, le kilométrage et le programme d'entretien de votre véhicule.
- ▶ Toutes les révisions incluses dans les Packs Avantages comprennent les contrôles sécurité, la main-d'œuvre associée à chacune des opérations, la fourniture des lubrifiants, ingrédients et pièces nécessaires (selon préconisations constructeur) et le diagnostic électronique.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
Consultez notre site : www.renault.fr



Votre conseiller Renault se tient à votre disposition :

